

Co-Psy et DCIO: Info rapide N° 19 JUIN 2014

GT 14: Discussions sur la formation et le recrutement



Un nouveau groupe de travail ministériel (GT 14) s'est tenu mardi 17 Juin avec les organisations représentant les psychologues du premier degré.

18 JUIN 2014

En préalable, le SNES a fait une déclaration sur la situation des CIO et alerté le MEN sur la nécessité de donner rapidement des signes d'apaisement en faisant appliquer la méthode définie dans la fiche N°3. Il nous a été répondu qu'une réunion des recteurs était prévue très prochainement et qu'un point précis serait fait avec eux. Nous exigeons qu'un moratoire sur les fermetures de CIO soit pris dans toutes les académies.

Le MEN a ouvert les discussions sur la perspective d'un corps unique de psychologues de l'Education Nationale de la maternelle à l'enseignement supérieur.

La FSU, réunissant les psychologues du premier degré du SNUIPP et les conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO du SNES, étaient depuis longtemps demandeurs de cette évolution qui ancrerait indiscutablement nos métiers dans la profession de psychologues et permettraient aux collègues du premier degré d'avoir un réel statut..

Certaines organisations syndicales sont sur cette base (SE UNSA) mais d'autres n'y sont pas favorables (FO et le SGEN CFTD).

Pour autant, la FSU a apporté des critiques précises sur la version de la fiche N° 4 que le MEN a communiqué pour l'ouverture de ce groupe de travail. (Voir déclaration de la FSU jointe) En particulier le respect de la spécificité des métiers du premier et du second degré doit être respectée. Ce sont des métiers de psychologue, mais leur exercice nécessite une formation approfondie , conforme aux exigences de la loi de 85 sur le titre, et sanctionnée par un diplôme national. Or, les premières propositions ministérielles qui prévoient le recrutement en M1 de psychologie, la préparation du M2 et d'une spécialité « approfondissement des apprentissages fondamentaux et insertion professionnelle » tout en étant en responsabilité, ne peut évidemment convenir!

Discussions GT 14 sur la formation , le recrutement, la carrière.

Elles ne correspondent pas aux missions actées dans la fiche n°2, ne seraient pas validées par un diplôme mais par une vague spécialité et se révéleraient impossible à réaliser pour les stagiaires en un an !

Le directeur adjoint de cabinet s'est dit ouvert à nos propositions sur le schéma de formation et a réaffirmé que les missions des copsy et DCIO seraient actées dans une circulaire nationale.

Le SNES continue à revendiquer un recrutement au Master II de psychologie suivie d'une année de stage permettant la préparation du DECOP dont le contenu doit évoluer pour tenir compte du nouveau niveau de recrutement et des missions énoncées dans la fiche N°2.

Une prochaine réunion devrait se tenir avant les vacances. L'étape suivant étant consacrée aux évolutions de carrière et en particulier à la possibilité d'accès à la hors classe pour les copsy, à la progression indiciaire des directeurs ainsi qu'à une mise à plat de la question indemnitaire (ISP) .

Actions !

Les actions continuent dans les académies. Nos collègues de Rouen sont en grève ce 18 juin et n'assisteront pas à leurs commissions d'appel pour protester contre la surdité du rectorat sur les fermetures engagées malgré les tentatives de médiation.

